



Vous avez pu vous rendre

compte tout au long de ces années combien

j'ai agi en homme libre et responsable. **Le changement de gouvernement ne modifie pas ma ligne de conduite**, si un texte correspond à l'intérêt général, je le vote, à l'inverse, si ce n'était pas le cas, je l'amende ou je m'y oppose.

Je souhaiterais vivement que les pratiques politiques changent dans notre pays. Vous constatez chaque jour que ce qui était combattu hier par l'opposition ne l'est plus dès lors qu'elle est parvenue aux affaires. Les exemples ne manquent pas :

- **L'affaire Mittal ne sera pas mieux réglée** par ce gouvernement que par le précédent. Pourquoi ? Parce que la production française d'acier est très excédentaire et ne trouve plus à s'écouler parce qu'en effet on emploie de moins en moins d'acier dans la fabrication industrielle et cette tendance va aller en s'accroissant. C'est un fait objectif, une vérité économique qui s'impose à tous et toutes les ruses de communication ne parviendront pas à l'occulter et la menace de nationalisation, comme on l'a vu, n'a rien changé à l'affaire.

- De même on ne peut pas, d'une part, à réduire la production automobile : encouragement à utiliser les transports en commun, incitation à pratiquer le co-voiturage, à diminuer la circulation des voitures en ville, renforcement de la répression et déplorer d'autre part la chute de la production et la fermeture des usines ! **Ces mesures sont tout à fait défendables encore faut-il le dire franchement et en assumer la responsabilité devant l'opinion.**

Pour être lisible la politique doit être transparente et ne pas se servir de procédés qui ne sont pas dignes d'une bonne pratique démocratique. Il y va de la confiance qui, au fond, est le moteur le plus déterminant de la reprise économique et de la prospérité. Sur ce chapitre comme sur tous les autres **je resterai vigilant.**

Ma conduite se fonde sur ces principes fondamentaux : sous le gouvernement précédent : j'ai voté **contre la taxation des mutuelles** qui frappait les plus fragiles d'entre nous, j'ai **soutenu plusieurs amendements taxant les plus riches.** Depuis ces derniers mois je n'ai pas voté la tarification progressive de l'énergie qui avait pour conséquence de pénaliser les plus pauvres et en particulier les ménages ayant des logements mal isolés. En revanche **j'ai voté les emplois d'avenir à destination des jeunes**, notamment de ceux qui connaissent des difficultés par manque de qualification et qui peut leur offrir des perspectives.

Ma mission de sénateur est d'être sur le terrain au service des collectivités, **à l'écoute des élus et des gens** dans le souci de **favoriser la justice sociale, de défendre les plus humbles** et de faire remonter les messages au gouvernement.

L'intérêt général et le bon sens inspirent mes actions !

Je profite de cette lettre pour vous adresser mes Meilleurs Vœux à toutes et à tous pour 2013.

Alain FOUCHÉ

Sénateur de la Vienne

Conseiller Général

Président du Pays Chauvinois

Non à la tarification progressive de l'énergie

Cette proposition de loi socialiste a été rejetée par le Sénat par une motion que j'ai soutenue avec les sénateurs communistes, centristes et UMP. Le principe proposé du bonus malus aurait d'abord pénalisé les plus fragiles, les plus pauvres et en particulier les ménages ayant des logements mal isolés.

Emplois d'avenir

La bataille contre le chômage doit être l'affaire de tous, surtout dans ces périodes difficiles.

Je n'ai pas voulu, par idéologie, combattre un texte qui permettra de créer des emplois pour une partie de la population qui en a le plus besoin et qui donnera à certains jeunes une première expérience dans la vie active. J'ai soutenu, sous tous les gouvernements, les textes qui permettaient la création d'emplois. Et même si celui-ci ne règle pas structurellement les difficultés dans ce domaine, **il va dans la bonne direction**. Ils sont destinés aux jeunes âgés de 16 à 25 ans et offrent aux collectivités et associations la possibilité d'embaucher ces personnes en bénéficiant d'aides de l'Etat à hauteur de 70%. **Certains parlementaires n'ont pas voulu voter ce texte pour des raisons purement idéologiques, c'est une ineptie !**

Loi de finances rectificative : de trop faibles avancées !

Je n'ai pas voté en faveur du texte pour plusieurs raisons :

- **Le gouvernement n'a pas favorisé la suppression** des stocks options, retraites chapeaux et parachutes dorés parfaitement inadmissibles en temps de crise.
- **Il n'a pas rétabli l'exonération fiscale sur les heures supplémentaires** ce qui frappe une grande partie des travailleurs de ce pays aux revenus modestes.
- **Il a remis en cause l'abattement sur les droits de succession** qui avait été créé par Michel Rocard avec des objectifs bien précis.

Enfin, la démarche générale du gouvernement démontre, quoi qu'il en dise, **que l'on prépare l'opinion publique à une aggravation de la CSG** pour cette année ou pour les suivantes, ce qui serait infiniment injuste.

Favoriser le logement social

Le projet de loi de Cécile DUFLLOT mérite un débat plus approfondi. **Les villes qui délibérément**, pour des raisons électoralistes ou pour éviter tout effort de solidarité, ne respectent pas la législation, les amendes devront s'appliquer. En revanche, **celles qui n'ont pu combler un retard** du à la gestion de leurs prédécesseurs ou encore du fait des difficultés d'acquisitions foncières, ne devront pas être pénalisées. **La Ministre devra donner des instructions aux Préfets** pour tenir compte de tout cela mais aussi de la politique de l'habitat mise en place par l'agglomération, in fine les dossiers devront être étudiés au cas par cas. Par ailleurs, la récupération de terrains à RFF pour construire des logements sociaux est une bonne mesure. Le texte revient au Sénat la semaine du 17, **mon vote dépendra des engagements de la Ministre. On ne peut pas punir les collectivités qui ne sont pas responsables.**



Les états généraux de la démocratie territoriale

Le président du Sénat Jean Pierre Bel a proposé au Sénat d'organiser ces Etats Généraux. Avec Jean Pierre Bel, nous avons fait: nous avons réunis l'ensemble des maires de France. Avec eux, nous avons abordé de nombreuses questions liées au rôle de l'État par rapport aux collectivités, à la mutualisation des services, aux ressources financières de la démocratie territoriale, au statut de l'élu. Ces assises précédentes se sont déroulées les 4 et 5 octobre dernier.

Non au Traité européen !

Je me suis opposé au texte comme plusieurs parlementaires ont fait : Jean Pierre Chevènement (Radical), Marie-Françoise Béchu (PS) ou Jean Vincent Placé (Les Verts), etc. Ce traité ne pouvait être voté en l'état : En effet, il s'inspire d'une rigueur extrême. Il ne fait que prolonger le programme de relance autre que les 120 milliards de l'Etat pour les 27 pays dont on imagine bien que la solidarité les aidera à surmonter les difficultés. Nous serons bien loin des 35 milliards de la France lancés par le gouvernement précédent affectés à la France. **Il entraîne notre pays vers une mise sous tutelle plus sévère. Il exige par sa rigueur insoutenable, une mise à disposition de ressources modestes (petites retraites, petits revenus, classes moyennes).** La France va perdre son indépendance budgétaire et ne sera plus maître de sa politique donc de son destin. In fine ce sera plus de misère pour les classes moyennes et toujours moins de pouvoir d'achat. Je suis toujours prêt à voter des textes quelque soit le nom qu'ils portent à condition qu'ils améliorent la vie des concitoyens et

Redécoupage électoral : les élus inquiets

Le gouvernement envisage de procéder à un redécoupage des cantons : sur quels critères ? La ruralité sera-t-elle suffisamment représentée ? Que deviendront les services publics ? Ne s'agit-il pas d'un charcutage électoral ? Telles sont les questions que les élus se posent aujourd'hui, pour ma part, je suis inquiet et je serais vigilant quand à l'avenir de nos territoires et à leur représentativité.

Financement des collectivités locales : la banque postale répond présente !

Le président de la Banque Postale, Philippe WAHL, que nous avons reçu avec Jean Pierre Raffarin l'an passé lors d'une réunion de Maires, confirme son souhait d'aider au financement des projets des communes.

En 2013, l'établissement abaissera le seuil d'emprunt à moins de 100.000 € et 5 milliards d'euros seront débloqués. Il s'est dit sensible à l'inquiétude des maires : « **La très grande majorité des collectivités est bien gérée et elles ont besoin de nos financements pour leurs investissements** ». J'ai aussi voté le projet gouvernemental de création de la Banque Publique d'Investissement.

Permis à points : le racket continu !

Les automobilistes ont perdu plus de 12 millions de points en 2011. **Les radars automatiques sont responsables pour plus de 70% de ces pertes de points.** Je rappelle que j'avais fait modifier la loi en Mars 2011 permettant de récupérer plus rapidement les points. Cela concernait seulement les petites infractions. La politique d'augmentation du nombre de radars, poursuivie par le nouveau gouvernement frappe toujours plus les conducteurs et en particulier les travailleurs qui n'ont pas la possibilité de racheter des points.



ats généraux e territoriale

x élus qui le souhai-
Pierre Raffarin nous
es de la Vienne
stions comme celles
l'intercommunalité,
ancières, à la démo-
cédaiient des rencon-
s au Sénat.

mentaires de divers
e Noëlle Lienemann

ait apparaitre aucun
euros à répartir sur
nènera vers les plus
s du grand emprunt
rance uniquement.

forte de l'Allemagne
ontribution des plus
moyennes).

financière et ne sera

ennes, plus de chô-

eur origine à la seule
ce n'est pas le cas.



Plus de réserves d'eau !

Rappelons-nous de la sécheresse de l'an passé. Avec plusieurs sénateurs de différents horizons, j'avais obtenu de Bruno Le Maire, ancien ministre de l'Agriculture, un réaménagement de la politique en matière de réserves d'eau.

C'est ainsi qu'il a assoupli les règles en vigueur permettant la création de nouveaux bassins de stockage. **La déclaration, il y a quelques semaines, de la ministre de l'Écologie, Delphine BATHO annonçant brutalement un ralentissement des constructions de réserves de substitution en eau est « irresponsable ».** Espérons que les gens sauront lui rappeler lors des prochaines sécheresses !

A la rencontre des Maires . . .

Voici deux ans, nous avons, avec Jean Pierre Raffarin, rencontré au cours de plusieurs réunions l'ensemble des maires du département. Depuis ces derniers mois, nous avons repris nos visites et rencontrons les élus dans leurs communes. Ainsi nous nous sommes rendus dans les cantons de Civray, Charroux, La Villedieu du Clain, Lusignan, Pleumartin, Vivonne. Ces rencontres permettent de faire le point sur les projets des communes, de répondre aux interrogations des élus et de faire remonter leurs réflexions au gouvernement. Nous allons poursuivre nos visites en 2013.



Réunion avec des élus de Civraisien

AU FIL DES INAUGURATIONS dans les communes de la Vienne...



Saint-Julien l'Ars : Inauguration de la Maison d'Accueil Spécialisée



Saint Sauvant : Inauguration d'une chaudière bois



Inaugurations Vivonne : Base de Canoe kayak, Ateliers municipaux, gendarmerie



Vouneuil sous Biard : Inauguration espace rives de Boivre

LA LETTRE D'ALAIN FOUCHÉ

3, rue du Moulin Saint-Léger – BP 46 – 86300 CHAUVIGNY

Courriel : a.fouche@senat.fr – Blog : www.alainfouche.fr

Tél. 05 49 41 05 53 – Fax 05 49 41 11 06

Cette lettre est financée personnellement par son auteur